

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **INVOLYS**, Société Anonyme au capital de 38.271.600,00 Dhs, siège social à 88-90 Rue Larbi Doghmi Casablanca Maroc, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 47873, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra en visioconférence le **vendredi 17 juin 2022 à 9 heures**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1^{ère} RÉSOLUTION

Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ; approbation desdits comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021 ainsi que les explications complémentaires fournies, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés antérieurement à ce jour, dans les délais statutaires et légaux.

2^{ème} RÉSOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 ; approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2021

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, approuve les opérations et les conventions qui y sont mentionnées.

3^{ème} RÉSOLUTION

Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2021 et aux Commissaires aux comptes

En conséquence l'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2021, donne quitus plein, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au 31 décembre 2021 et pour les commissaires aux comptes pour leur mission relative à l'exercice 2021.

4^{ème} RÉSOLUTION

Affectation du Résultat de l'exercice 2021

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable :	5.422,38 Dhs
5% du bénéfice net comptable à la réserve légale :	271,12 Dhs

Report à nouveau :	5.151,26 Dhs

5^{ème} RÉSOLUTION

Formalités et pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Contact Communication Financière

Mohamed EL GARTI - Directeur Général Délégué, Finance & Support
Tél: +212 529 310 000 – e-mail: m.elgarti@involys.com